

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	7

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

n° 22
4^E TRIMESTRE 2021

+ 0,2 % de l'effectif salarié privé dans la Loire (+ 0,4 % en région) au 4^e trim. 2021 par rapport au 3^e trim. 2021

2 454 € brut par mois, c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 4^e trim. 2021

+ 0,8 % du salaire moyen par personne dans la Loire (+ 0,5 % en région) au 4^e trim. 2021 par rapport au 3^e trim. 2021

7,1 % de taux de chômage dans la Loire (6,4 % en région) au 4^e trim. 2021, en baisse par rapport au trimestre précédent

80 % c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit une situation financière saine ou équilibrée fin 2021

33 284 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, en baisse de 2,2 % (- 5,2 % en région) au 4^e trim. 2021 par rapport au 3^e trim. 2020



© fotomelia

LES TENDANCES DANS LA LOIRE :

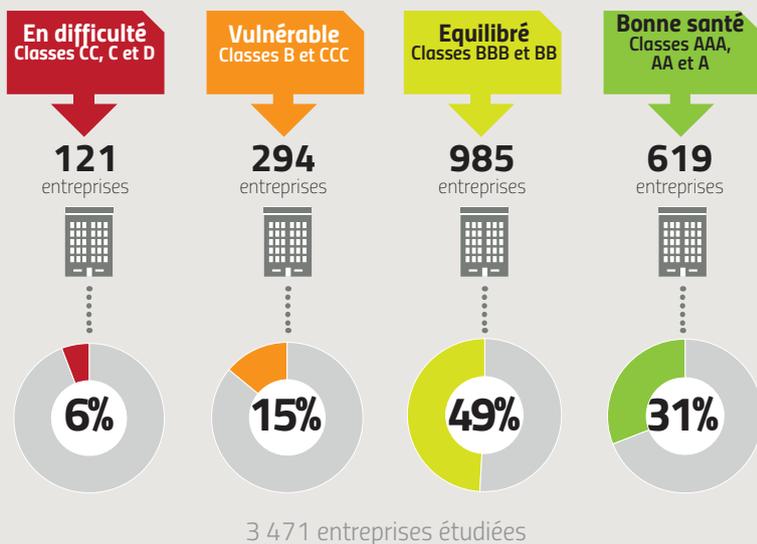
- ⊙ Les entreprises ligériennes se portent bien.
- ⊙ La croissance du salaire moyen par personne ralentit.
- ⊙ Une progression des effectifs salariés dans tous les secteurs à l'exception des services.
- ⊙ Un taux de chômage en diminution.

CLIMAT DES AFFAIRES

Au 31 décembre 2020, la Loire répertoriait près de 20 530 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires porte sur toutes les entreprises actives en mars 2022 qui ont publié leurs comptes pour l'année 2021. Au total, 2 019 entreprises sont concernées. Ces données sont donc à prendre avec précaution.

1

RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LEUR NIVEAU DE SANTÉ FINANCIÈRE



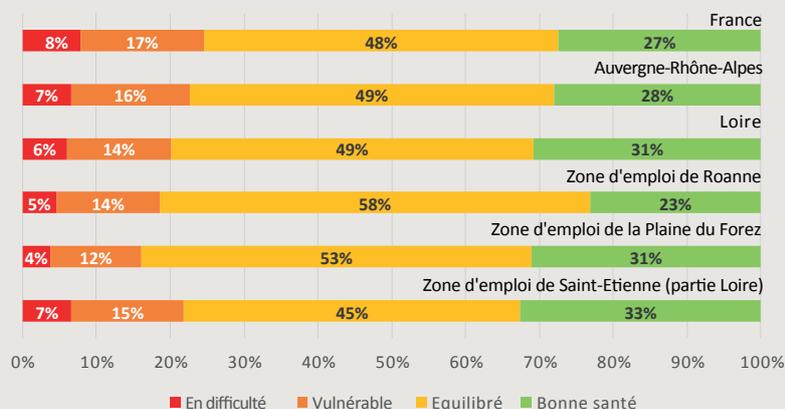
DANS LA LOIRE, 80 % DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 6 % TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 2 019 entreprises ligériennes analysées :

- 31 % sont en bonne santé,
- 49 % présentent une situation équilibrée,
- 14 % sont vulnérables,
- 6 % sont en difficulté.

2

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR NIVEAU DE SANTÉ FINANCIÈRE



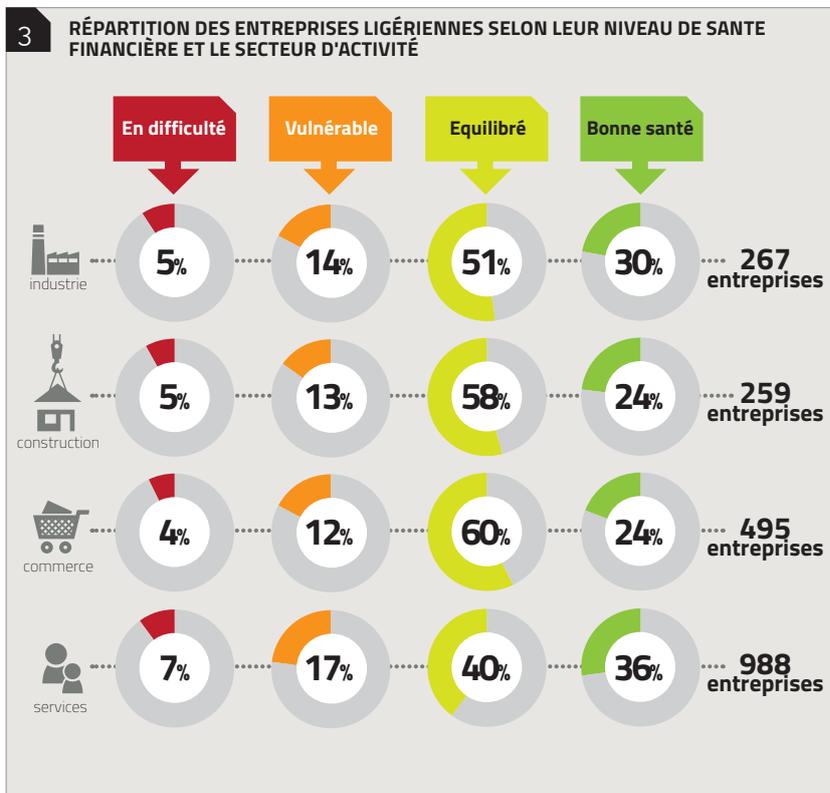
LES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SONT EN BONNE SANTÉ COMPARATIVEMENT AU NIVEAU NATIONAL

La part d'entreprises notées favorablement dans le département de la Loire est plus importante qu'au niveau national (+ 5 points) et régional (+ 3 points).

Cette part atteint 84 % dans la zone d'emploi de la Plaine du Forez qui se caractérise par très peu d'entreprises en situation de vulnérabilité ou en difficulté. Un tiers des entreprises des zones d'emploi de la Plaine du Forez et de Saint-Etienne sont en bonne santé contre 23 % dans celle de Roanne.

UNE SANTÉ FINANCIÈRE CONTRASTÉE SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

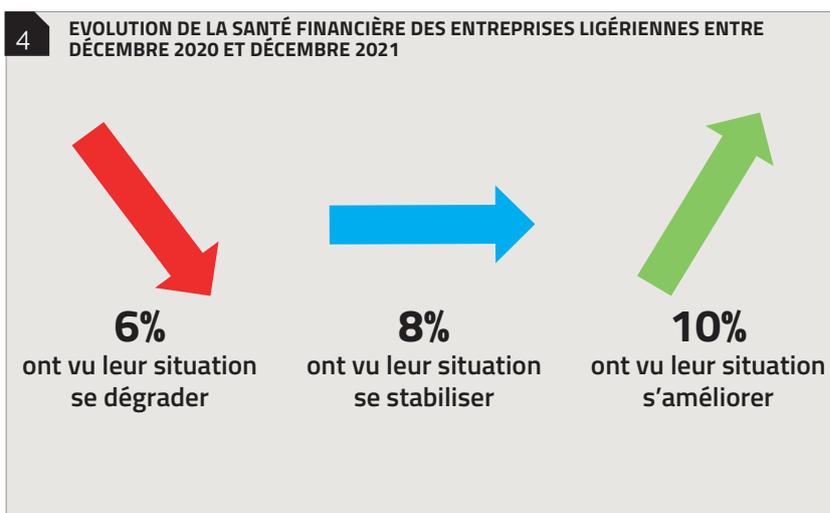
- Un secteur dans la moyenne ligérienne : l'industrie ;
- Deux secteurs marqués par de nombreuses entreprises en situation équilibrée : le commerce (60 % contre 49 %) et la construction (58 %) ;
- Les services, quant à eux, se caractérisent à la fois par des entreprises en bonne santé (36 % contre 31 %) et par des entreprises vulnérables (17 % contre 14 %). Cette différence s'explique très clairement par la différence d'impact de la crise sanitaire sur les services aux particuliers (hôtellerie-restauration, culture, sport...) et les services aux entreprises (activités bancaires, informatique, conseil aux entreprises...).



LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES S'AMÉLIORE

Si la plupart des entreprises ligériennes voient leur santé financière se stabiliser entre fin 2020 et fin 2021, les autres entreprises voient surtout leur situation progresser (10 % d'amélioration contre 6 % de détérioration).

Cette tendance est parfaitement similaire au niveau national.



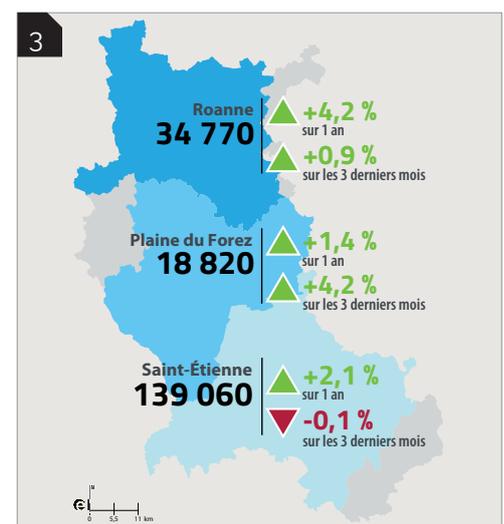
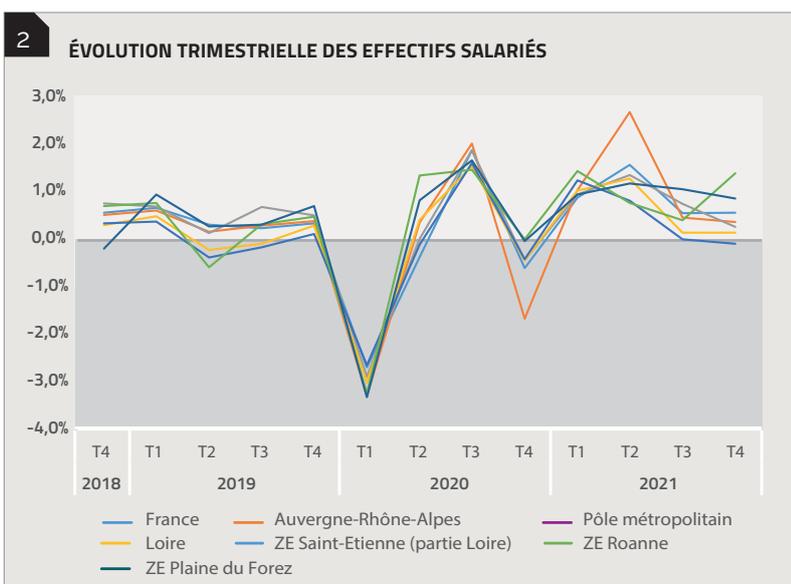
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

1	Effectifs 2021 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	18 964 980	+0,6 %	110 710	+3,7 %
Auvergne-Rhône-Alpes	2 344 610	+0,4 %	9 040	+4,7 %
Pôle métropolitain	1 047 400	+0,3 %	3 010	+3,5 %
Loire	193 220	+0,2 %	330	+2,7 %
Zone d'emploi de Saint-Étienne	139 060	-0,1 %	-100	+2,1 %
Zone d'emploi de la Plaine du Forez	18 820	+1,4 %	260	+4,2 %
Zone d'emploi de Roanne	34 770	+0,9 %	310	+4,2 %

LES EFFECTIFS SALARIÉS POURSUIVENT LEUR CROISSANCE

La forte reprise de l'épidémie de la Covid-19 enregistrée à la fin de l'année 2021 a entraîné des mesures de restriction sanitaire relativement limitées comparativement à celles mises en place lors des rebonds épidémiques précédents. En conséquence, au 4^e trimestre 2021, la progression **des effectifs salariés privés se poursuit dans la Loire (+ 0,2 %, soit un gain de 330 postes)**. Bien que cette augmentation soit légèrement inférieure à celles de la Région (+ 0,4 %) et de la France (+ 0,6 %), **la Loire dépasse largement son niveau d'avant-crise sanitaire, 2 280 postes ayant été créés depuis fin 2019.**

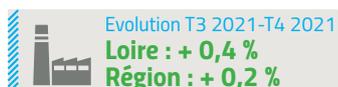
Au sein du département de la Loire, on observe une croissance des effectifs salariés plus marquée au sein de la zone d'emploi de la **Plaine du Forez (+ 1,4 % au 4^e trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent)** comparativement à celle de Saint-Étienne (+ 0,9%), celle de Roanne enregistre une baisse (- 0,1 %). Sur un an, ce sont les zones d'emploi de Roanne et de la Plaine du Forez qui présentent les progressions les plus importantes (+ 4,2 % contre + 2,1 % dans celle de Saint-Étienne). Si les trois territoires avaient été fortement impactés début 2020, la Plaine du Forez et le Roannais avaient fait preuve de résilience fin 2020 dans un contexte de ralentissement économique national.



UNE PROGRESSION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS TOUS LES SECTEURS À L'EXCEPTION DES SERVICES

L'INDUSTRIE : LES EFFECTIFS CONFIRMENT LEUR PROGRESSION

Les effectifs salariés ligériens du secteur industriel continuent de progresser légèrement au 4^e trimestre 2021 (gain de 200 postes) sans pour autant retrouver leur niveau d'avant-crise. Sur la même période, les effectifs industriels augmentent de manière plus modeste aux niveaux régional (+ 0,2 %) et national (+ 0,1 %). Dans la Loire, cette croissance est principalement attribuée à l'industrie agroalimentaire qui a gagné 140 postes au cours du dernier trimestre 2021. Un seul secteur industriel a perdu des effectifs salariés privés sur cette période : les équipements électriques, électroniques et informatiques (30 postes en moins).



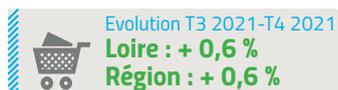
LA CONSTRUCTION : LES EFFECTIFS REPARTENT À LA HAUSSE

Après une baisse au 3^e trimestre 2021 (perte de 70 postes), les effectifs ligériens dédiés à la construction gagnent des emplois au 4^e trimestre 2021 (+ 0,6 %, 110 postes en plus), tout comme en région et en France (+ 0,4 %). Cette diminution est toutefois à relativiser car les effectifs ligériens dédiés à la construction ont largement dépassé leur niveau d'avant-crise.



LE COMMERCE : LES EFFECTIFS REPARTENT À LA HAUSSE

Le secteur du commerce a été particulièrement impacté par chaque confinement même si tous les confinements n'ont pas été de même nature et si tous les commerces n'ont pas réagi de la même manière (baisse de la fréquentation pour certain, fermeture pour d'autres). Après s'être à nouveau rétractés au 3^e trimestre 2021 (220 postes en moins), les effectifs commerciaux ligériens gagnent 190 postes au 4^e trimestre 2021. Cette croissance de 0,6 % des effectifs est perceptible dans les mêmes proportions au niveau régional. La Loire a largement dépassé son niveau d'effectifs d'avant-crise.



LES SERVICES : BAISSÉ SOUDAINEMENT DES EFFECTIFS

Les services ont connu une évolution très contrastée des effectifs depuis un an, les mesures sanitaires les ayant directement impactés pour certains d'entre eux (hébergement-restauration, activités récréatives...). Après un net repli au 4^e trimestre 2020, les effectifs ligériens ont progressé au 1^{er} trimestre 2021 et cette croissance s'est poursuivie jusqu'au 3^e trimestre. Le 4^e trimestre 2021 signe son arrêt brutal avec une perte de 670 postes (- 0,8 %). Cette diminution est principalement attribuée aux activités scientifiques et techniques qui ont perdu 610 postes (soit - 2,9 %) entre octobre et décembre 2021. Elle s'effectue dans un contexte de baisse plus modeste au niveau régional (- 0,1 %) et de progression au niveau national (+ 0,4 %). Les effectifs ligériens dépassent tout juste leur niveau d'avant-crise.

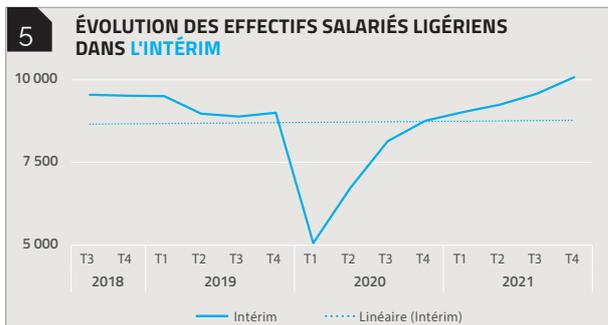
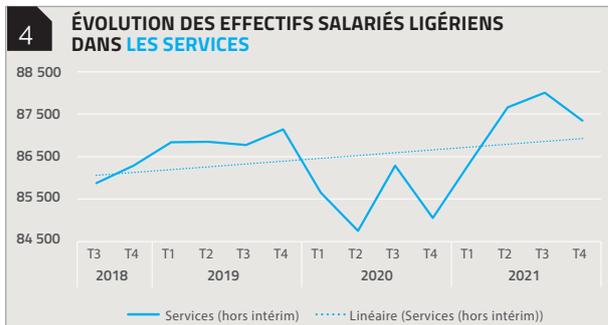
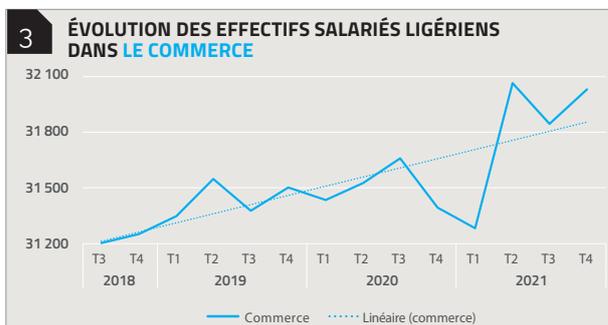
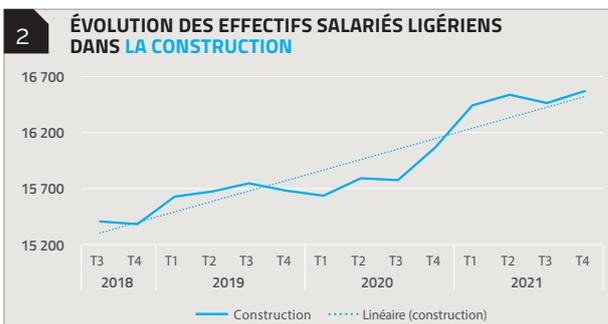
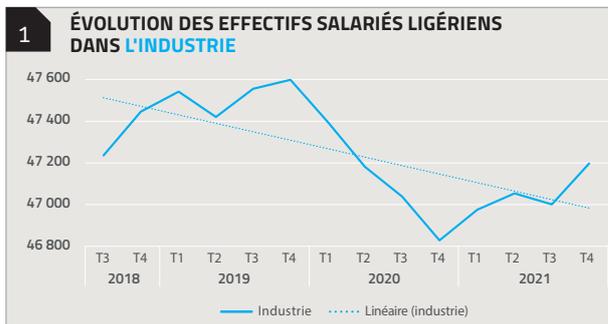


L'INTÉRIM : POURSUITE DE LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Après s'être effondrés au 1^{er} trimestre 2020 (- 43,4 %), les effectifs intérimaires sont repartis très fortement à la hausse au 2^e trimestre, une croissance qui se poursuit depuis, même si son ampleur diminue. Ils gagnent encore 500 postes dans la Loire au 4^e trimestre 2021 (+ 5,3 %). La nécessité de remplacer les nombreux salariés en arrêt maladie du fait de la reprise épidémique a pu stimuler cette forme d'emploi. Cette croissance s'effectue dans des proportions proches aux niveaux régional (+ 5,7 %) et national (+ 5,4 %). Les effectifs intérimaires ligériens ont dépassé leur niveau d'avant-crise.



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Urssaf-Accoss (données CVS), traitement epures



CHÔMAGE

ET DEMANDEURS D'EMPLOI

UNE BAISSÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA LOIRE

La diminution du nombre de DEFM de catégorie A amorcée au 2^e trimestre 2021 se poursuit depuis et ce, dans tous les territoires. Cette tendance a été boostée par la fin du confinement qui a entraîné un élan d'embauches et un retour à l'emploi de secteurs qui avaient été lourdement impactés (dont certains marqués par un poids de travailleurs saisonniers important).

Si la baisse ligérienne du nombre de DEFM est proche du niveau national (- 2,2 % dans la Loire, - 2,4 % en France), elle est moins importante qu'en région (- 5,4 %) et qu'au sein du Pôle métropolitain. La baisse de la métropole de Lyon a notamment été beaucoup plus marquée.

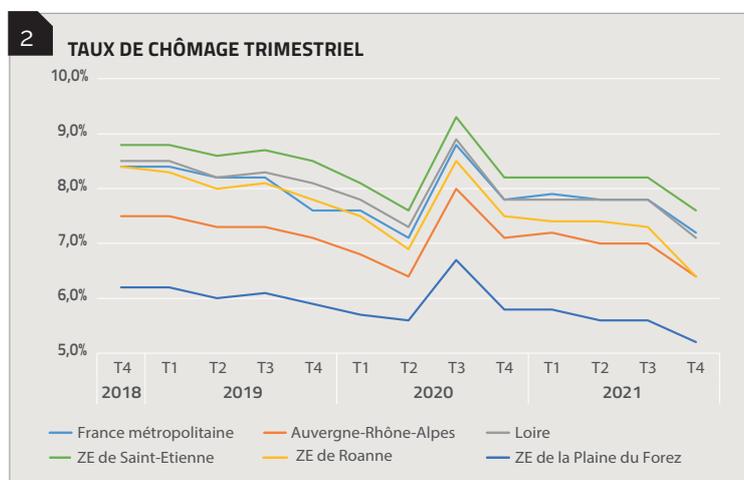
Au 4^e trimestre 2021, la Loire compte près de 33 280 DEFM de catégorie A. Dans la Loire, la diminution du nombre de DEFM est particulièrement forte dans la zone d'emploi de la Plaine du Forez.

UN TAUX DE CHÔMAGE EN DIMINUTION

Au 4^e trimestre 2021, le taux de chômage diminue de 0,7 point dans la Loire pour atteindre 7,1 % de la population active alors qu'il était resté stable les 4 trimestres précédents (7,8 %). Il est inférieur de 1,0 point à son niveau d'avant-crise (fin 2019) et à son plus bas niveau depuis 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire.

Le taux de chômage diffère grandement selon les zones d'emploi de la Loire : alors que le taux de chômage de la zone d'emploi de Roanne (6,4 %) est identique à celui de la région, celui de la Plaine du Forez est largement en-deçà (5,2 %) et celui de la zone d'emploi de Saint-Etienne est plus important (7,6 %). Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie entre 5,5 % dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 7,6 % dans celle de Saint-Etienne.

1	DEFM 2021 T4 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 133 615	-2,4 %	-77 879	-14,2 %
Auvergne-Rhône-Alpes	347 636	-5,2 %	-19 018	-16,0 %
Pôle métropolitain	139 393	-5,4 %	-7 951	-15,0 %
Loire	33 284	-2,2 %	-733	-13,7 %
Zone d'emploi de Roanne	5 094	-2,5 %	-181	-13,7 %
Zone d'emploi de la Plaine du Forez	2 803	-5,0 %	-146	-13,7 %
Zone d'emploi de Saint-Etienne	25 235	-1,9 %	-488	-12,6 %



Evolution T3 2021 – T4 2021

Loire : - 0,7 point
Région : - 0,6 point

1. tableau : STMAT, traitement epures 2. graphique : Source : INSEE (données CVS), traitement epures

GLOSSAIRE :

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale ; Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Communauté d'Agglomération Loire Forez ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez-Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **Across-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaire Moyen Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Annonay, Villefranche-sur-Saône et Lyon.

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à **Pôle emploi** et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenues de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois. Les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain sont réalisés selon la même méthode que pour les données précédentes.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emploi localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE. Le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi. A titre indicatif, concernant la zone d'emploi de Saint-Etienne, il ne prend pas seulement en compte les communes ligériennes.

Score MORE : indicateur de la santé financière d'une entreprise développé par **Mode Finance** et accessible sur la base Diane+. Le score évalue la solvabilité des entreprises et classe les entreprises en fonction de leur capacité à respecter leurs engagements financiers. L'évaluation MORE est calculée à l'aide d'un modèle qui intègre les données financières de l'entreprise (rentabilité, liquidité, solvabilité, taux de couverture des intérêts, performance). Toutes les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2020 sont concernées.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, résitué dans les dynamiques régionales et nationales.